



**PRÉFET  
DU VAR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer du Var**

Service eau et biodiversité  
Bureau réglementation eau et Natura 2000  
Corinne FIORENTINO-DAMEME  
Téléphone 04 94 46 81 48

Toulon, le **23 FEV. 2024**

Le préfet

à

Monsieur le Maire  
Hotel de Ville  
Boulevard de la République

83260 LA CRAU

**Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement** : Réalisation d'un EHPAD « Les Suites Carpe Diem » au lieu-dit « Les Cougourdots » sur la commune de La Crau  
Référence : SEBIO/BREN2/N° D\_IOTA 2475 / 0100037900  
Pièce jointe : dossier et récépissé de déclaration dématérialisés

Je vous prie de bien vouloir trouver par mail et de manière dématérialisée, la déclaration au titre de la loi sur l'eau déposée par le Groupe PROTEC et le récépissé de déclaration, délivré au titre de la complétude à la date du 21 décembre 2023, concernant la réalisation d'un EHPAD de 90 lits dénommé « Les Suites Carpe Diem » sur les parcelles cadastrées en section AH n° 306, 36 et 297 au lieu-dit « Les Cougourdots » conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement.

Ce dossier a fait l'objet d'un accord tacite de l'administration à la date du 20 février 2023, aussi je vous remercie de bien vouloir afficher en mairie, durant une période d'un (1) mois minimum, copie de la décision de monsieur le Préfet concernant cette déclaration. Pendant cette même période, pour les personnes qui le souhaiteraient, le dossier devra être accessible à la consultation en mairie, à votre convenance, par voie dématérialisée ou par la mise à disposition des documents imprimés par vos soins.

Vous voudrez bien faire parvenir à l'issue de la période d'affichage, à mon service, le procès-verbal attestant l'accomplissement de cette formalité.

Adresse postale : Préfecture – DDTM – Service Eau et Biodiversité - CS 31 209 - 83070 TOULON CEDEX  
Accueil du public : 244 avenue de l'infanterie de marine à Toulon face aux pompiers  
Téléphone 04 94 46 83 83  
Courriel : [ddtm-sebio@var.gouv.fr](mailto:ddtm-sebio@var.gouv.fr)  
[www.var.gouv.fr](http://www.var.gouv.fr)

Le présent message est adressé sur votre courriel à l'adresse suivante : [urbanisme@villedelacrau.fr](mailto:urbanisme@villedelacrau.fr). Je vous remercie de bien vouloir me faire part des difficultés que vous pourriez rencontrer dans l'application de cette nouvelle procédure.

Pour le préfet et par délégation,  
Pour le directeur départemental des territoires et de la mer,  
Le chef du bureau réglementation eau et Natura 2000,



Sébastien LERDA